

Rapport financier
semestriel
2008



Table des matières

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2008

2. Rapport semestriel d'activité

9. Comptes consolidés intermédiaires résumés

10. États financiers

15. Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

30. Rapport des CAC sur l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés

31. Responsable du document

Rapport semestriel d'activité

1. Situation de la société et activité au cours du premier semestre 2008

Au cours du premier semestre Cofiroute a enregistré une croissance du trafic de 3,7 %. La mise en service complète de l'autoroute A85 entre Tours et Vierzon en décembre 2007, puis l'ouverture de la section permettant le Contournement Nord d'Angers (CNA) en avril 2008, ont contribué à la progression des recettes de péages. Le lancement réussi du télépéage pour les poids lourds (Tis-PL) a permis une nouvelle progression du taux d'automatisation, qui approche 70 % des transactions.

L'important programme d'investissements prévu par le contrat de plan sur le réseau interurbain est entré dans sa phase finale. Les sections nouvelles sont toutes en service et les travaux d'amélioration du réseau existant s'achèveront dans les prochains mois.

Un treizième avenant, signé avec l'État et approuvé par décret le 2 juillet 2008, accorde à Cofiroute une augmentation additionnelle des tarifs en 2009 et 2010, en contrepartie de l'intégration à la concession de voies de desserte pour le Contournement Nord d'Angers (CNA) et d'une modération des tarifs applicables sur cette section.

Les travaux du Duplex A86 se sont poursuivis et une nouvelle ligne de financement de 250 M€ pour ce projet a été obtenue auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). La phase de tests et d'essais des équipements est plus longue que prévue, ce qui a conduit Cofiroute à différer en juin 2009 la mise en service de la première section entre Rueil et l'échangeur A13.

2. Trafic

Une forte hausse du trafic a été constatée au cours du premier trimestre, à la faveur des effets calendaires. Ces mêmes effets ont ensuite pesé sur le second trimestre, dont le trafic a également été affecté par une mauvaise conjoncture économique.

Malgré une conjoncture défavorable, la croissance cumulée du trafic à réseau stable, mesurée en kilomètres parcourus sur l'ensemble du semestre, est de 0,7 % (véhicules légers VL + 0,3 % et PL poids lourds + 2,6 %).

D'autre part, deux sections, qui « bouclent » le réseau, ont été mises en service récemment avec un impact très favorable sur le trafic :

- Druye - Saint-Romain sur l'A85 (63 Km), qui complète la liaison Angers - Tours - Vierzon depuis le 18 décembre 2007,
- Le Contournement Nord d'Angers (CNA) sur l'A11, qui finalise le trajet autoroutier entre Paris et Nantes depuis le 24 avril 2008

Ces extensions, ajoutées à la montée en charge du Contournement Nord de Langeais ouvert début 2007, ont généré une croissance supplémentaire du trafic de 3,0 %.

À réseau évolutif, le trafic progresse de 3,7 % (VL 3,3 % et PL 5,4 %).

3. Recettes

Conformément au contrat de concession, les tarifs ont progressé au 1er février 2008. Les taux d'augmentation appliqués ont été de 1,94 % pour les véhicules légers et de 3,44 % pour les poids lourds.

Parallèlement, en application des directives européennes, Cofiroute a achevé la mise en conformité des remises commerciales appliquées à ses clients abonnés poids lourds.

Compte tenu des effets conjugués de l'extension du réseau en exploitation, de la croissance du trafic et de l'évolution des tarifs, la recette de péage a progressé de 6,1 % à 499,9 M€.

4. Construction de sections nouvelles et gros entretien du réseau en service

Le programme d'investissements de trois milliards d'euros sur la période 2004 - 2008 est dans sa phase finale. 220 M€ ont été investis au cours du premier semestre 2008.

4.1. Sections nouvelles du réseau interurbain (94 M€)

En avril 2008, Cofiroute a ouvert au trafic, avec quatre mois d'avance, une section permettant le Contournement Nord d'Angers (CNA) sur l'A11 qui parachève la liaison autoroutière entre Paris et Nantes. Cette section comporte le premier tunnel (1,7 Km) mis en service depuis l'entrée en vigueur de la directive européenne sur la sécurité dans les tunnels autoroutiers.

Toutes les sections nouvelles prévues au contrat de plan 2004 - 2008 sont en service.

4.2. Duplex A86 (86 M€)

Sur le tunnel VL1 (Rueil - A13), les essais réels au feu qui se sont achevés avec succès en juin ont permis d'apprécier l'efficacité du système de ventilation. Les essais sur les équipements et sur le système de contrôle et d'aide à l'exploitation se poursuivent. Le planning de réalisation de ces essais a été allongé pour garantir la fiabilité et la sécurité de l'ouvrage avant sa mise en service, prévue en juin 2009.

Depuis le percement du tunnel VL2 (A13 - Versailles) en août 2007, les travaux de génie civil se sont intensifiés : construction des dalles haute et médiane. Les structures des unités de ventilation, des puits et niches de secours et des escaliers de communication sont terminées. Les travaux de raccordement au niveau du Pont Colbert sont largement avancés. La pose des équipements du tunnel débute.

4.3. Travaux d'amélioration du réseau en service (26 M€)

Sur l'A85, les travaux de mise aux normes autoroutières de la section Langeais - Druye, transférée à Cofiroute par l'Etat en 2007 sont en cours. De même, les travaux d'élargissement de l'A71 entre Orléans et Olivet ont été engagés au printemps.

L'aménagement de l'échangeur de Vierzon Nord (bifurcation A10 / A71) et l'agrandissement de la gare de péage se terminent. La mise en service est prévue pour le dernier trimestre 2008.

La construction des 934 nouvelles places de parking pour les poids lourds et l'aménagement des 660 refuges prévus au contrat de plan se sont poursuivis ; ils seront totalement réalisés à la fin de l'année.

5. Exploitation du réseau

5.1. Gestion du Réseau d'appel d'urgence (RAU)

En réponse à la demande de l'État concédant, Cofiroute a repris la gestion du Réseau d'appel d'urgence assurée auparavant par la gendarmerie nationale. Au 30 juin, au terme d'une mise en oeuvre progressive, les communications émises depuis l'ensemble des postes d'appel d'urgence du réseau sont dirigées vers un centre unique installé au Mans. Près de 12.000 appels ont été traités par ce centre au cours du premier semestre ; en année pleine, il devrait recevoir plus de 40.000 appels.

5.2. Expérimentation de péage en « free flow »

Le système permettant de collecter le péage sans barrière va faire l'objet d'une expérimentation technique à la gare de sortie de Vieilleville (A11). Les travaux sont en cours pour un lancement de la campagne d'essais au premier semestre 2009.

Cette technologie, déjà utilisée à l'étranger, permet une fluidification du trafic en supprimant les arrêts, à l'entrée et à la sortie du réseau autoroutier et par voie de conséquence, une économie de CO₂. Sa généralisation nécessitera l'adoption d'une réglementation (obtention d'informations personnelles concernant les usagers lors de leur passage).

5.3. Automatisation

Le télépéage poids lourds intersociétés (Tis-PL), qui remplace le système de carte (CAPLIS), est désormais utilisé par la totalité des abonnés. La migration d'un système à l'autre s'est déroulée sans problème majeur pendant un an et s'est achevée fin mai 2008. Au 30 juin, 80 % des transactions des poids lourds sont réalisées par télépéage, ce qui représente 12 % des transactions totales.

La part du télépéage véhicules légers (Liber-t), qui s'établit à 22 % à la fin du premier semestre 2008, est également en hausse. Au total, la part de clients abonnés au télépéage (véhicules légers et poids lourds) représente 34 % des transactions.

Parallèlement, les gares à faible trafic sont progressivement mises en « télé-opération ». Cofiroute comptait 44 gares automatiques ou semi-automatiques à la fin du premier semestre 2008, contre 30 en juin 2007.

Le taux d'automatisation du péage pour les abonnés et non abonnés a nettement progressé jusqu'à atteindre 68 % fin juin, contre 55 % un an avant.

6. Financement

Un nouvel emprunt de 250 M€ a été accordé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au titre du projet A86. Ce nouveau prêt porte à 1,1 milliard d'euros le montant total des concours accordés par la BEI à Cofiroute.

Au 30 juin, la trésorerie disponible est de 490 M€ alors que le crédit syndiqué de 1 020 M€ n'est pas utilisé.

L'endettement net, 3 266 M€, est à taux fixe ou protégé.

7. Développement durable

Cofiroute a affirmé sa volonté de développer « l'éco-autoroute » selon les conclusions du Grenelle de l'environnement : une autoroute qui assure à ses clients sécurité et convivialité et qui soit respectueuse de l'environnement. Plusieurs actions ont été menées depuis le début de l'année 2008 pour améliorer le réseau et sensibiliser les clients.

Améliorer la performance du réseau

À l'issue des résultats du Bilan Carbone®, réalisé fin 2007, Cofiroute a lancé des programmes ciblés pour limiter les impacts de son activité.

Le programme d'éco-rénovation des aires de repos vise la maîtrise de sa consommation d'énergie et d'eau, l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et l'optimisation de la gestion des déchets. 47 aires de repos sont incluses dans ce programme (A10, A11, A71).

Le lancement, au cours du premier semestre 2008, d'un processus de certification environnementale ISO 14001 va aussi dans ce sens, mobilisant l'ensemble des cadres autour de cet objectif. Le secteur Anjou-Atlantique, qui sera le premier secteur certifié (fin 2009) a commencé en juillet à répertorier l'ensemble des impacts environnementaux dûs à l'exploitation et à la construction (notamment à l'occasion des réparations du réseau autoroutier).

Sensibiliser les clients

Sur son réseau, Cofiroute a proposé à ses clients des animations estivales gratuites (du 4 juillet au 31 août) sur le thème de l'« éco-autoroute ». Ces animations devraient accueillir plus de 10 000 clients : participation aux jeux sur le thème du tri sélectif et aux activités favorisant la découverte des territoires traversés.

Le 10 juillet, Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie et du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, a choisi le réseau Cofiroute pour lancer sa campagne sur « l'éco-conduite » : « conduire moins vite, c'est moins d'accidents, moins de CO₂, moins cher », déployée sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier français.

8. Filiales et participations

8.1. Cofiroute Participations

Cofiroute Participations, filiale à 100 % de Cofiroute, porte les titres des sociétés Cofiroute Corporation (Etats-Unis), Cofiroute UK (Royaume Uni) et SERA (France).

Le résultat net de Cofiroute Participations s'élève à 647 K€, dont - 2 K€ de résultat d'exploitation, 720 K€ de résultat financier, et 71 K€ d'impôt sur les sociétés.

Le résultat financier, en hausse par rapport à 2007, est principalement lié aux produits dégagés par la convention de trésorerie passée avec Cofiroute de 184 K€ ainsi qu'aux produits de participation en provenance de la filiale Cofiroute UK de 507 K€.

Le résultat exceptionnel - en forte baisse par rapport à 2007 - s'explique par la cession, en 2007, des titres de Gefyra Litourgia pour 6 600 K€. La plus-value générée s'élevait à 6 568 K€.

8.2. Toll Collect (Allemagne)

Toll Collect GmbH (TC), une société de droit allemand détenue à 10 % par Cofiroute, à 45 % par Daimler Financial Services (DFS) et à 45 % par Deutsche Telekom (DT), est titulaire d'un contrat avec le Bund (Etat fédéral) jusqu'en 2015, avec trois extensions possibles jusqu'en 2018.

Son objet est la mise au point, le financement et l'exploitation d'un service de perception automatisé du péage pour les poids lourds (12 tonnes et plus) sur le réseau fédéral allemand. Cette perception automatique utilise la technologie satellitaire pour localiser les poids lourds et la téléphonie mobile pour transmettre les transactions. Pour ce faire, les poids lourds doivent être équipés d'un OBU (On Board Unit). Les usagers peuvent également faire des réservations manuelles à des bornes de péage ou sur Internet. Le projet a ouvert le 1er janvier 2005 sur 12 000 km d'autoroutes.

Le projet se déroule de façon satisfaisante. Au 1er janvier 2008, la collecte du péage était réalisée sur 12 596 km d'autoroutes et sur 42 km de routes nationales. TC a collecté 1,79 milliard d'euros au cours du premier semestre 2008, dont 90 % avec le système automatique et 10 % avec le système manuel. Le taux de précision du système automatique était en moyenne de 99,75 %, comme pour l'année 2007. Au 30 juin 2008, 635 000 poids lourds étaient équipés d'un OBU.

Les principaux résultats de la société Toll Collect GmbH pour le premier semestre de son année fiscale (du 1er septembre 2007 au 29 février 2008) sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 296,4 M€
- EBIT 19,6 M€
- Résultat après impôts 4,1 M€

Il est rappelé que le Bund a initié une procédure d'arbitrage le 8 septembre 2004 et réclame au consortium 5 500 M€ de pénalités et manque à gagner, du fait du retard du projet. La procédure d'arbitrage suit son cours et devrait se poursuivre en 2009. En tout état de cause, cela ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes de Cofiroute, qui ont déjà atteint en décembre 2004 le plafond de sa contribution financière au projet (pour mémoire, un avenant aux accords de consortium signé le 31 août 2004 confirme la limitation de la contribution financière de Cofiroute à 70 M€).

9. Comptes semestriels consolidés

9.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2008 s'établit à 511,4 M€, contre 480,8 M€ au cours du premier semestre 2007 (+ 6,4 %).

Cette progression résulte essentiellement des recettes de péage qui atteignent 499,9 M€ au 30 juin 2008 contre 471 M€ l'année précédente. D'une année sur l'autre, la hausse de 6,1 %, provient d'une croissance du trafic de 3,7 % (VL 3,3 % et PL 5,4 %), et de la réévaluation des tarifs au 1^{er} février 2008.

Les sections nouvelles contribuent à la progression du trafic pour 3 %.

9.2. EBITDA

L'EBITDA s'établit à 361,4 M€ contre 340,1 M€ l'année précédente (+ 6,3 %). Cette performance s'inscrit dans la continuité d'une politique de maîtrise des coûts et des gains de productivité réalisés dans le cadre de l'extension du réseau et de l'automatisation : l'EBITDA représente 70,7 % du chiffre d'affaires.

9.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse plus faiblement de 2,6 % à 264,1 M€, en raison de l'augmentation des dotations aux amortissements liées aux nouvelles sections mises en service.

9.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier augmente de 5,6 M€, parallèlement à l'endettement net, pour s'élever à 80,5 M€. Compte tenu des intérêts intercalaires à 49,7 M€, en diminution de 2 M€ avec la mise en service des sections nouvelles, le résultat financier est de - 30,8 M€, à comparer à - 17,4 M€ au 30 juin 2007.

9.5. Résultat net

Compte tenu de la charge d'impôts sur les bénéfices qui est de 80,4 M€, le résultat net s'établit à 152,9 M€, contre 158,9 M€ au premier semestre de l'année précédente. Hors éléments exceptionnels 2007 (plus-value nette de cession sur titres de 5,1 M€), le résultat au 30 juin 2008 est en légère baisse de 0,9 M€ par rapport à celui du 30 juin 2007.

9.6. Bilan consolidé

L'endettement net à fin juin 2008 s'élève à 3 266 M€, contre 3 093 M€ en juin 2007.

Compte tenu du niveau significatif des investissements réalisés, les actifs non courants totalisent 5 506 M€ au 30 juin 2008, en augmentation de 383 M€ sur le 30 juin 2007.

10. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 30,9 M€ et s'établit à 508,5 M€, compte tenu d'une recette de péage qui totalise 499,9 M€.

Le résultat d'exploitation progresse de 7,1 M€ à 265,1 M€, tandis que le résultat financier est en amélioration de 4,2 M€ à - 25,6 M€. Le résultat financier intègre 7,6 M€ de dividendes versés par les filiales.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de - 1,6 M€ et d'une charge d'impôts de 77,8 M€, le résultat net de la période atteint 160,1 M€, à comparer à 149,6 M€ au 30 juin 2007.

11. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2008

11.1. Publication de l'avenant 13 au contrat de concession du réseau interurbain

L'avenant 13 de la concession sur le réseau interurbain a fait l'objet d'une publication au journal officiel le 2 juillet 2008.

Cet avenant étend les limites de la concession aux trois échangeurs du Contournement Nord d'Angers (CNA) et aux bretelles d'accès dites « orphelines ». En contrepartie de ce transfert et d'une modération des tarifs sur cette section, Cofiroute appliquera sur l'ensemble de son réseau une augmentation additionnelle de 0,41 % au 1^{er} février 2009 et de 0,41 % au 1^{er} février 2010.

12. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2008

Les principaux risques liés à l'exploitation, auxquels le Groupe Cofiroute pourrait être confronté, tiennent en particulier au trafic ou à la fréquentation de l'ouvrage et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée des recettes du péage. Le trafic peut également être affecté par le niveau de prix du carburant.

13. Composition du Conseil d'Administration

Au 30 juin 2008 le Conseil d'Administration est composé de :

Pierre Coppey, Président-directeur général

Patrick Faure

Xavier Huillard

Christian Saint-Etienne

Cofiroute holding, représentée par Bernard Huvelin

Colas, représentée par Hervé Le Bouc

VINCI Concessions, représentée par Henri Stoff

VINCI Construction, représentée par Richard Francioli

14. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute au 30 juin 2008 est ainsi réparti :

→ VINCI CONCESSIONS	65,33 %
→ COFIROUTE HOLDING	17,99 %
→ COLAS	16,67 %
→ Autres	0,01 %

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Sommaire

des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008

- 10. Compte de résultat consolidé
- 11. Bilan consolidé
- 13. Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 14. Variation des capitaux propres consolidés

Annexe aux comptes consolidés

- 15. **A. Saisonnalité de l'activité**
- 15. **B. Principes comptables et méthodes d'évaluation**
 - 15. 1. Principes généraux
 - 16. 2. Méthodes de consolidation
 - 17. 3. Règles et méthodes d'évaluation
- 18. **C. Information sectorielle**
- 18. **D. Notes relatives au compte de résultat**
 - 18. 4. Chiffre d'affaires
 - 19. 5. Résultat opérationnel
 - 19. 6. Charges et produits financiers
 - 20. 7. Impôt sur les bénéfices
 - 20. 8. Résultat par action
- 20. **E. Notes relatives au bilan**
 - 20. 9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé
 - 22. 10. Immobilisations corporelles
 - 22. 11. Autres actifs financiers non courants
 - 23. 12. Capitaux propres
 - 24. 13. Paiement en actions
 - 24. 14. Provisions non courantes
 - 25. 15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes
 - 26. 16. Informations relatives à l'endettement financier net
 - 28. 17. Informations relatives à la gestion des risques financiers
 - 28. 18. Transactions avec les parties liées
 - 29. 19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés ou reçus
- 29. **F. Événements postérieurs à la clôture**

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008

Les comptes semestriels consolidés du groupe Cofiroute présentés dans les pages suivantes sont comparés aux données consolidées au 30 juin 2007 qui n'ont pas fait l'objet d'une publication.

Compte de **résultat** consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008 1er semestre	2007 1er semestre	2007 exercice
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	511,4	480,8	1 038,5
Produits des activités annexes		1,4	1,6	2,2
Charges opérationnelles		(247,9)	(223,6)	(479,3)
Résultat opérationnel sur activité	5	264,9	258,8	561,4
Paiement en actions	5	(1,0)	(1,7)	(3,2)
Résultats des entreprises associées		0,3	0,4	0,7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5	264,1	257,5	559,0
Coût de l'endettement financier brut		(92,3)	(86,1)	(178,6)
Produits financiers des placements de trésorerie		11,8	11,2	23,0
Coût de l'endettement financier net	6	(80,5)	(74,9)	(155,6)
Autres produits et charges financiers	6	49,7	57,5	115,1
Impôts sur les bénéfices	7	(80,4)	(81,2)	(169,8)
RÉSULTAT NET - Part du Groupe		152,9	158,9	348,7
RÉSULTAT NET de base et dilué par action (en euros) - Part du Groupe	8	37,7	39,1	85,9

Bilan consolidé actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Actifs non courants				
Immobilisations du domaine concédé	9	5 497,6	5 099,0	5 324,2
Immobilisations corporelles	10	4,3	5,8	5,3
Participations dans les entreprises associées		0,9	1,2	1,1
Autres actifs financiers non courants	11	0,4	0,4	0,4
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	16	2,5	16,3	2,8
Total actifs non courants		5 505,7	5 122,7	5 333,8
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	1,4	1,4	1,3
Clients et autres créances d'exploitation	15	121,3	105,4	95,3
Autres actifs courants	15	1,9	2,1	11,7
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	16	72,0	80,3	64,5
Actifs d'impôt exigible		9,6	4,2	
Actifs financiers de gestion de trésorerie	16	9,2	103,4	24,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	480,7	526,6	477,4
Total actifs courants		696,1	823,5	674,4
TOTAL ACTIFS		6 201,8	5 946,2	6 008,2

Bilan consolidé passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Capitaux propres				
Capital Social		158,3	158,3	158,3
Réserves consolidées		1 536,6	1 375,5	1 218,0
Réserves de conversion		(0,5)	0,0	(0,3)
Réserves de juste valeur		2,4	2,5	2,6
Résultat net - Part du Groupe		152,9	158,9	348,7
Total capitaux propres	12	1 849,6	1 695,2	1 727,3
Passifs non courants				
Provisions non courantes	14	46,7	29,1	42,7
Emprunts obligataires	16	2 523,3	2 551,9	2 529,1
Autres emprunts et dettes financières	16	857,4	859,7	859,9
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	16	7,3	2,4	
Impôts différés passifs non courants		238,4	212,2	221,8
Total passifs non courants		3 673,2	3 655,3	3 653,6
Passifs courants				
Provisions courantes	15	28,8	35,4	30,0
Fournisseurs	15	27,4	27,1	29,2
Dettes sur immobilisations	15	91,1	62,1	47,6
Autres passifs courants	15	89,0	65,5	62,9
Passifs d'impôt exigible				18,2
Dettes financières courantes	16	421,0	391,7	432,3
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	16	21,7	13,8	7,1
Total passifs courants		678,9	595,7	627,3
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		6 201,8	5 946,2	6 008,2

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	2008 1er semestre	2007 1er semestre	2007 exercice
Résultat net consolidé		152,9	158,9	348,7
Dotations nettes aux amortissements		95,0	75,1	156,0
Dotations nettes aux provisions		1,5	6,1	12,9
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	5	(0,3)	(0,8)	0,4
Résultat sur cessions		0,2	(5,5)	(0,5)
Quote-part de résultat des entreprises associées		(0,3)	(0,4)	(0,7)
Dividendes des sociétés non consolidées		0,0	0,0	(0,2)
Coûts d'emprunt immobilisés	6	(49,6)	(51,7)	(109,2)
Coût de l'endettement financier net	6	80,5	74,9	155,6
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	7	80,4	81,2	169,8
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		360,3	337,9	732,8
Variation du BFR	15.1	8,1	38,5	37,5
Variation des provisions courantes	15.2	(0,4)	0,0	2,3
Impôts payés		(89,7)	(65,3)	(130,3)
Intérêts financiers nets payés	6	(88,6)	(66,3)	(145,8)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	189,8	244,7	496,6
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	10	(0,4)	(0,1)	(0,5)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		0,3	0,0	0,1
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	9	(174,3)	(301,0)	(560,7)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		0,0	6,6	6,6
Incidence nette des variations de périmètre		0,0	(2,6)	(2,6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et non consolidées		0,3	0,3	0,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(174,1)	(296,8)	(556,2)
Dividendes payés				
- aux actionnaires de COFIROUTE SA	12.2	(30,0)	(33,0)	(191,2)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	16	5,3	212,4	537,9
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes	16	(2,5)	(2,3)	(305,9)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et des autres dettes courantes	16	15,0	28,6	121,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(12,1)	205,7	162,5
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	3,5	153,7	102,9
Trésorerie nette à l'ouverture		477,4	373,0	373,0
Autres variations		(0,2)	(0,0)	1,5
Trésorerie nette à la clôture		480,7	526,6	477,4
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		(15,0)	(28,5)	(107,6)
(Émission) remboursement des emprunts		(2,9)	(210,0)	(230,4)
Autres variations		8,1	(9,0)	(22,3)
Incidence des variations de juste valeur		(0,4)	0,7	(2,2)
Incidence des variations des cours des devises		(0,2)	(0,0)	(0,2)
Variation de l'endettement net	16	(6,7)	(93,2)	(259,8)
Endettement net en début de période		(3 259,6)	(2 999,8)	(2 999,8)
Endettement net en fin de période		(3 266,3)	(3 092,9)	(3 259,6)

Variation des **capitaux propres** consolidés

Capitaux Propres - Part du Groupe								
	Capital social	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves de Juste Valeur	Résultat net	Total	Minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
Capitaux propres 01/01/07	158,3	1 108,6	0,1	1,9	300,1	1 569,0	1,0	1 570,0
Résultat net de la période (a)					158,9	158,9	0,0	158,9
Instruments financiers: variations de juste valeur dont : (b)				0,6		0,6		0,6
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>								
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>				0,6		0,6		0,6
Écarts de conversion (c)			(0,1)			(0,1)		(0,1)
Charges et produits de la période (a)+(b)+(c)		0,0	(0,1)	0,6	158,9	159,4	0,0	159,4
Affectation de résultat et dividendes distribués		267,1			(300,1)	(33,0)	0,0	(33,0)
Paiements en actions		(0,3)				(0,3)		(0,3)
Variation de périmètre						0,0	(1,0)	(1,0)
Capitaux propres 30/06/07	158,3	1 375,5	0,0	2,5	158,9	1 695,2	0,0	1 695,2
Résultat net de la période (a)					189,8	189,8		189,8
Instruments financiers: variations de juste valeur dont : (b)				0,1		0,1		0,1
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>								
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>				0,1		0,1		0,1
Écarts de conversion (c)			(0,2)			(0,2)		(0,2)
Charges et produits de la période (a)+(b)+(c)		0,0	(0,2)	0,1	189,8	189,6	0,0	189,6
Affectation de résultat et dividendes distribués		(158,2)				(158,2)		(158,2)
Paiements en actions		0,8				0,8		0,8
Capitaux propres 31/12/07	158,3	1 218,0	(0,3)	2,6	348,7	1 727,3	0,0	1 727,3
Résultat net de la période (a)					152,9	152,9		152,9
Instruments financiers: variations de juste valeur dont : (b)				(0,2)		(0,2)		(0,2)
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>								
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>				(0,2)		(0,2)		(0,2)
Écarts de conversion (c)			(0,3)			(0,3)		(0,3)
Charges et produits de la période (a)+(b)+(c)		0,0	(0,3)	(0,2)	152,9	152,5	0,0	152,5
Affectation de résultat et dividendes distribués		318,7			(348,7)	(30,0)		(30,0)
Paiements en actions		(0,1)				(0,1)		(0,1)
Capitaux propres 30/06/08	158,3	1 536,5	(0,6)	2,4	152,9	1 849,6	0,0	1 849,6

Annexe aux comptes consolidés

A. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale.

Le niveau de chiffre d'affaires et celui des résultats ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2008 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les principes comptables retenus pour la présentation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2008, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002.⁽¹⁾

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception de l'interprétation IFRIC 11 « Interprétation relative aux actions propres et transactions intragroupe ».

L'application de cette interprétation n'a pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB à l'exception des normes et interprétations suivantes, obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et non encore approuvées par l'Union européenne : IFRIC 12 « Concessions de services » (Cf. note B.3.3 « Interprétation relative aux contrats de concession ») et IFRIC 14 « Limite des avantages économiques liés au surfinancement du régime et obligations de financement minimum ».

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2008 :

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »
- IAS 23 révisée « Coût d'emprunts »
- IFRS 2 amendée « Conditions d'acquisition des droits et annulations »

⁽¹⁾ disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

- IAS 32 amendée « Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation »

Le processus de détermination des impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impacts significatifs sur ses comptes consolidés.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 août 2008.

2. Méthode de consolidation

2.1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le groupe Cofiroute détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Cela concerne les sociétés suivantes dont le Groupe détient 100 % du capital :

- COFIROUTE PARTICIPATIONS
- COFIROUTE CORPORATION, SR 91 et COFIROUTE USA
- COFIROUTE UK LTD

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Cela concerne notamment :

- OPERADORA AUTOPISTA DEL BOSQUE (OADB), dont le Groupe détient 40 % du capital
- Le CROSSING COMPANY LIMITED détenue à 42,86 % par COFIROUTE UK LTD.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela ne concerne aucune des sociétés détenues par le Groupe.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités dont le chiffre d'affaires est inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation :

	30/06/08			31/12/07			30/06/07		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	6	2	4	6	2	4	6	2	4
Mise en équivalence	2	0	2	2	0	2	2	0	2
Nombre de sociétés	8	2	6	8	2	6	8	2	6

Le périmètre de consolidation est inchangé sur le premier semestre 2008.

2.2. Opérations intragroupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

2.3. Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe (euros) sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

2.4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice.

Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- Evaluations retenues pour les tests de pertes de valeur
- Valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2)
- Evaluations des engagements de retraite
- Evaluations des provisions
- Valorisation des instruments financiers à la juste valeur

Ces estimations et hypothèses sont détaillées page 27 du Rapport Financier 2007, déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2008.

3.2. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées dans le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.2.1 Evaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2008 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.2.2 Engagements de retraites

En l'absence de variation significative de ces données au premier semestre 2008, il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge nette calculée au titre de 2008 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2007.

3.3. Interprétation relative aux contrats de concessions - IFRIC 12

L'IFRIC a publié, le 30 novembre 2006, son interprétation IFRIC 12 concernant le traitement comptable des contrats de concession, laquelle est en cours d'adoption par l'Union européenne.

- Le champ d'application couvre les contrats de concession exploités dans le cadre d'un service public, pour lesquels le concédant est réputé exercer un contrôle sur les actifs exploités.
- Les différents modèles comptables applicables sont déterminés en fonction des contreparties reçues par le concessionnaire :
 - Modèle de l'actif incorporel (« intangible asset model ») : l'actif concédé est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) de la part des usagers, en contrepartie du financement, de la construction et de l'exploitation de l'infrastructure. Ce traitement s'appliquerait aux concessions d'infrastructures détenues par le Groupe. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « *pass through* ou *shadow toll* »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également.
 - Modèle de la créance financière (« financial asset model ») : le droit du concessionnaire sur l'actif concédé est comptabilisé comme une créance financière portant intérêts dès lors qu'il dispose d'un droit contractuel inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant, indépendamment de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Ce modèle ne s'appliquerait pas au Groupe.
 - Lorsque seule une part de l'investissement fait l'objet d'un engagement de paiement de la part du concédant, elle est comptabilisée en créance financière à hauteur du montant garanti par le concédant. Le solde non garanti est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle. Ce modèle ne s'appliquerait pas au Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer cette norme par anticipation, au 30 juin 2008.

L'application d'IFRIC 12 dans le Groupe nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession, en particulier concernant les modalités de comptabilisation des provisions pour grosses réparations.

C. Information sectorielle

Le Groupe est géré en un seul secteur d'activité, l'activité d'exploitation d'infrastructures autoroutières et de grands ouvrages (ponts et tunnels) dans le cadre de contrats de concession ou d'exploitation.

D. Notes relatives au compte de résultat

4. Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2007
	1er semestre	1er semestre	exercice
Chiffre d'affaires - Recettes de péage	499,9	471,0	1 018,3
Chiffre d'affaires - Autres	11,5	9,8	20,2
Chiffre d'affaires	511,4	480,8	1 038,5

La progression de la recette péage de 6,1 % se décompose comme suit :

- Trafic à réseau stable : + 0,7%
- Trafic sections nouvelles : + 3,0%
- Effet tarif : + 2,4%

5. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2007
	1er semestre	1er semestre	exercice
Chiffre d'affaires	511,4	480,8	1 038,5
Produits des activités annexes	1,4	1,6	2,2
Achats	(4,9)	(4,5)	(9,6)
Services extérieurs	(38,7)	(33,4)	(81,0)
Charges de personnel	(51,5)	(49,5)	(96,7)
Impôts et taxes	(56,7)	(54,4)	(115,3)
Amortissements	(95,0)	(75,1)	(156,0)
Dotations nettes aux provisions et autres	(1,0)	(6,7)	(15,7)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	(0,0)	(5,0)
Charges opérationnelles	(247,9)	(223,6)	(479,3)
Résultat opérationnel sur activité	264,9	258,8	561,4
Paiements en actions	(1,0)	(1,7)	(3,2)
Résultat des entreprises associées	0,3	0,4	0,7
Résultat opérationnel	264,1	257,5	559,0

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2) et du résultat des entreprises associées.

Il ressort à 264,9 millions d'euros au 1er semestre 2008 (51,8 % du chiffre d'affaires) contre 258,8 millions d'euros au 1er semestre 2007 (53,8 % du chiffre d'affaires), en progression de 2,4 %.

Le résultat opérationnel, après prise en compte du résultat des entreprises associées, s'élève à 264,1 millions d'euros au 1er semestre 2008 (51,6 % du chiffre d'affaires) contre 257,5 millions d'euros au 1er semestre 2007 (53,6 % du chiffre d'affaires), en progression de 2,6 %.

Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 1 million d'euros au titre du premier semestre 2008 (contre 1,7 millions d'euros au 1er semestre 2007), dont 0,2 million d'euros au titre des plans options sur actions (contre 0,5 million d'euros au 1er semestre 2007), 0,2 million d'euros au titre du PEG (contre 1 million d'euros au 1er semestre 2007) et 0,6 million d'euros au titre du plan d'attribution d'actions gratuites contre 0,2 million d'euros au premier semestre 2007. (cf. note E13 « Paiements en actions »)

6. Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2007
	1er semestre	1er semestre	exercice
Coût de l'endettement financier brut (*)	(92,3)	(86,1)	(178,6)
Produits financiers des placements de trésorerie	11,8	11,2	23,0
Coût de l'endettement financier net	(80,5)	(74,9)	(155,6)
Autres produits financiers	49,9	58,6	116,5
Autres charges financières	(0,2)	(1,1)	(1,4)
Autres charges et produits financiers	49,7	57,5	115,1

(*) calculé au taux effectif

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 80,5 millions d'euros au 1er semestre 2008 contre 74,9 millions d'euros au premier semestre 2007.

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à 49,7 millions d'euros au 1er semestre 2008 contre 57,5 millions d'euros au premier semestre 2007. Ils intègrent principalement les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages en cours du domaine concédé pour 49,6 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 51,7 millions d'euros au premier semestre 2007.

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 80,4 millions d'euros au 1er semestre 2008, contre 81,2 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le taux effectif d'impôt, hors incidence des paiements en actions, est de 34,47 % contre 33,78 % au 30 juin 2007.

Ce taux est légèrement supérieur au taux d'impôt théorique de 34,43 % (taux d'imposition de droit commun en vigueur en France), du fait principalement de l'imposition des résultats de certaines filiales à l'étranger à un taux supérieur.

8. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement sur les exercices 2008 et 2007. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué en 2008 et en 2007 est de 4 058 516.

E. Notes relatives au bilan

9. Immobilisations du domaine concédé

9.1. Engagements donnés au titre des contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement :

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Un contrat de plan, définissant principalement les investissements à réaliser et le dispositif tarifaire applicable, est en vigueur pour la période 2004-2008. Un nouveau contrat de plan est en cours de négociation.

Disposant d'un cadre contractuel bien défini, Cofiroute bénéficie d'une bonne visibilité sur ses perspectives.

Au 30 juin 2008, le montant d'engagement d'investissements prévus pour les cinq prochaines années, dans le cadre des contrats de concession et du contrat de plan, concerne principalement le réseau interurbain pour 444,3 millions d'euros et 369,4 millions d'euros pour l'A86 (contre 443,7 millions d'euros pour le réseau interurbain et 366 millions d'euros pour l'A86 au 31 décembre 2007).

9.2. Ventilation des immobilisations du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Coût des infrastructures en service	Avances et Encours	Total
Valeur brute	(1)		
Au 31/12/06	4 486,0	2 254,7	6 740,7
Acquisitions de l'exercice	227,0	418,6	645,6
Sorties de l'exercice	(12,8)	0,0	(12,8)
Autres mouvements	651,3	(651,1)	0,2
	5 351,5	2 022,2	7 373,7
Subventions reçues	(10,8)		(10,8)
Au 31/12/07	5 340,7	2 022,2	7 362,9
Acquisitions de l'exercice	120,0	148,9	268,8
Sorties de l'exercice	(6,9)	0,0	(6,9)
Autres mouvements	372,4	(372,4)	0,0
	5 826,1	1 798,7	7 624,8
Subventions reçues	(1,3)		(1,3)
Au 30/06/2008	5 824,8	1 798,7	7 623,5
Amortissements et pertes de valeur			
Au 31/12/06	(1 892,8)	(4,8)	(1 897,6)
Amortissements de la période	(153,6)		(153,6)
Pertes de valeur			0,0
Reprises de pertes de valeur		4,8	4,8
Sorties de l'exercice	7,7		7,7
Autres mouvements	(0,1)		(0,1)
Au 31/12/07	(2 038,8)	0,0	(2 038,8)
Amortissements de la période	(93,8)		(93,8)
Sorties de l'exercice	6,8		6,8
Autres mouvements	0,0		0,0
Au 30/06/2008	(2 125,8)	0,0	(2 125,8)
Valeur nette			
Au 31/12/06	2 593,2	2 249,9	4 843,2
Au 31/12/07	3 301,9	2 022,2	5 324,2
Au 30/06/08	3 699,0	1 798,7	5 497,6

(1) subventions déduites

Les acquisitions du premier semestre s'élèvent à 268,8 millions d'euros (contre 645,6 millions d'euros en 2007), investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Au cours du premier semestre 2008, les coûts d'emprunts incorporés durant la période dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élèvent à 49,6 millions (contre 109,2 millions d'euros en 2007).

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 1 798,7 millions d'euros au 30 juin 2008 dont 1 754,1 millions d'euros pour l'A86.

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Agencements	Matériels et Installations techniques	Total
Valeur brute				
Au 31/12/07	1,2	9,5	21,3	32,0
Au 30/06/08	0,8	9,5	21,7	32,1
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31/12/07	0,0	(8,5)	(18,2)	(26,7)
Au 30/06/08	0,0	(8,9)	(19,0)	(27,9)
Valeur nette				
Au 31/12/07	1,2	1,0	3,1	5,3
Au 30/06/08	0,8	0,7	2,7	4,3

11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/08	31/12/07
Actifs disponibles à la vente	0,4	0,4
Prêts et créances au coût amorti	0,0	0,0
Autres actifs financiers non courants	0,4	0,4

Les autres actifs financiers non courants concernent, pour l'essentiel, les titres de participation non cotés dans les filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par Cofiroute. Ils correspondent à la catégorie des actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39 et s'élèvent à 0,4 million d'euros au 30 juin 2008 sans changement majeur sur la période.

12. Capitaux propres

12.1. Éléments constatés directement en capitaux propres

Les tableaux suivants détaillent les mouvements sur ces éléments par nature d'instruments financiers :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/08	31/12/07
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	2,6	1,9
Variations de juste valeur de la période		
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(0,2)	0,7
Variation liée à des cessions d'entités		
Réserve de juste valeur de clôture	2,4	2,6

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/08	31/12/07
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute	3,7	4,0
Effet impôt associé	(1,3)	(1,4)
Réserve nette d'impôt	2,4	2,6

12.2. Dividendes

Les dividendes attribués au titre des exercices 2007 et 2006 s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Acompte sur dividende (versé en novembre de l'année N)		
Montant <i>(en millions d'euros)</i> (I)	158,3	129,9
Par action en euros	39,0	32,0
Solde du dividende distribué (versé en avril de l'année N+1)		
Montant <i>(en millions d'euros)</i> (II)	30,0	33,0
Par action en euros	7,4	8,1
Dividende net global attribué à chaque action		
Montant <i>(en millions d'euros)</i> (I) + (II)	188,3	162,8
Par action en euros	46,4	40,1

Cofiroute a procédé au versement du solde de dividendes 2007 en avril 2008 pour un montant de 30 millions d'euros.

Les flux constatés pour 2007 de 191,2 millions d'euros correspondent au solde des dividendes 2006 de 33 millions d'euros et à l'acompte sur dividendes 2007 de 158,3 millions d'euros.

13. Paiements en action

Les salariés du groupe Cofiroute bénéficient de plans d'options d'achat, de plans d'actions gratuites et du plan d'épargne Groupe octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2008 au titre des paiements en actions s'est élevée à 1 million d'euros dont 0,2 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe, contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2007, dont 2 millions d'euros au titre du plan d'épargne Groupe au 31 décembre 2007.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'Administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 10 % par rapport au cours de la Bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement de leur entreprise plafonné à 3 500 euros par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois,
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

14. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/08	31/12/07
Provisions pour retraite	14.1	0,6	0,3
Autres provisions non courantes	14.2	46,2	42,5
Provisions non courantes		46,7	42,7

14.1. Provisions pour retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 0,6 million d'euros (intégralement à plus d'un an) au 30 juin 2008 contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2007 (intégralement à plus d'un an).

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaires.

14.2. Autres provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2008 et de l'exercice 2007, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

	ouverture de l'exercice	Dotations	Utilisations	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture de l'exercice
(en millions d'euros)						
31/12/06	25,3	30,5	(26,4)	0,0	(3,4)	26,0
Autres avantages au personnel (1)	1,8	11,4				13,2
Risques financiers	0,0					0,0
Grosses réparations	46,9	30,0	(22,7)			54,2
Autres risques	11,3	0,6	(8,2)	(0,1)		3,6
Reclassement part à moins d'un an non courant	(34,0)				5,3	(28,7)
31/12/07	26,0	42,1	(30,9)	(0,1)	5,3	42,5
Autres avantages au personnel (1)	13,2		(0,4)			12,8
Risques financiers	0,0					0,0
Grosses réparations	54,2	15,2	(13,5)			56,0
Autres risques	3,6	1,6	(0,1)			5,1
Reclassement part à moins d'un an non courant	(28,7)				1,0	(27,7)
30/06/08	42,5	16,8	(14,0)	0,0	1,0	46,2

(1) essentiellement provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS) (détail note 16.2.1. "Autres avantages au personnel" du Rapport Financier 2007, déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2008)

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/08	30/06/07	31/12/07	Variations 30/06/08 - 31/12/07		
				liées à l'activité	créances / dettes sur immobilisations	Autres variations (*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,4	1,4	1,3	0,1		
Clients et autres créances d'exploitation	121,3	105,4	95,3	26,0		
Autres actifs courants	1,9	2,1	11,7	(9,8)		
Stocks et créances d'exploitation (I)	124,6	108,9	108,3	16,2	0,0	
Dettes fournisseurs	(118,5)	(89,3)	(76,8)	1,8	(43,5)	
Autres passifs courants	(88,2)	(65,5)	(62,1)	(26,1)		
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(206,7)	(154,7)	(138,9)	(24,3)	(43,5)	
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I+II)	(82,1)	(45,8)	(30,6)	(8,1)	(43,5)	
Provisions courantes	(28,8)	(35,4)	(30,0)	1,2		
<i>dont la part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	(26,8)	(35,4)	(27,7)	0,8		
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	(111,0)	(81,2)	(60,6)			

Le besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigible et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

15.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2008, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Reprises	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
01/01/07	31,9	0,0	(1,1)	3,4	34,2
Remises en état	0,0	2,3			2,3
Autres risques courants	0,1		(0,1)		0,0
Reclassement part à moins d'un an non courant	34,1			(6,4)	27,7
31/12/07	34,2	2,3	(0,1)	(6,4)	30,0
Remises en état	2,3		(0,4)		2,0
Autres risques courants	0,0			(0,0)	(0,0)
Reclassement part à moins d'un an non courant	27,7			(0,8)	26,9
30/06/08	30,0	0,0	(0,4)	(0,8)	28,8

Les provisions courantes, rattachées directement au cycle d'exploitation, s'élèvent au 30 juin 2008 à 28,8 millions d'euros (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) contre 30 millions d'euros au 31 décembre 2007. Les provisions courantes correspondent principalement à la part à moins d'un an des provisions pour grosses réparations.

16. Informations relatives à l'endettement financier net

16.1 Endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Note	30/06/08			31/12/07			
		Non courant	Courant (1)	Total	Non courant	Courant (1)	Total	
Passifs évalués aux coûts amortis	Emprunts obligataires	(2 523,3)	(411,6)	(2 934,9)	(2 529,1)	(421,3)	(2 950,3)	
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(857,4)	(9,2)	(866,6)	(859,9)	(10,7)	(870,7)	
	Dettes financières long terme	(3 380,7)	(420,8)	(3 801,5)	(3 389,0)	(432,0)	(3 821,0)	
	Autres dettes financières courantes	0,0	(0,2)	(0,2)	0,0	(0,3)	(0,3)	
	Découverts bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	I - Dettes financières brutes	(3 380,7)	(421,1)	(3 801,7)	(3 389,0)	(432,3)	(3 821,3)	
	dont : Incidence des couvertures de juste valeur		(5,4)	(5,4)	(2,3)		(2,3)	
	dont : Dettes financières brutes avant incidence de juste valeur		(3 375,3)	(421,1)	(3 796,3)	(3 386,7)	(432,3)	(3 819,0)
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie	16.2.2	9,2	9,2	24,3	24,3		
	Équivalent de trésorerie	16.2.2	463,2	463,2	448,5	448,5		
	Disponibilités	16.2.2	17,5	17,5	28,9	28,9		
	II - Actifs financiers		0,0	489,9	489,9	0,0	501,6	501,6
Dérivés	Instruments dérivés passifs	17	(7,3)	(21,7)	(29,0)	(7,1)	(7,1)	
	Instruments dérivés actifs	17	2,5	72,0	74,5	2,8	64,5	67,3
	III - Instruments dérivés		(4,8)	50,3	45,5	2,8	57,4	60,2
Endettement financier net (I + II + III)		(3 385,5)	119,2	(3 266,3)	(3 386,2)	126,7	(3 259,5)	

(1) part courante incluant les Intérêts Courus Non Echus

Au 30 juin 2008, le Groupe affiche un endettement financier net de 3,3 milliards d'euros, sans modification majeure par rapport au 31 décembre 2007.

Les instruments dérivés sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs ou passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et autres actifs ou passifs financiers courants pour la part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/08	31/12/07
Emprunts obligataires (non courant)	(2 523,3)	(2 529,1)
Autres emprunts de dettes financières	(857,4)	(859,9)
Dettes financières courantes	(421,0)	(432,3)
Actif financiers de gestion de trésorerie	9,2	24,3
Disponibilités et équivalent de trésorerie	480,7	477,4
Instruments dérivés actifs non courants	2,5	2,8
Instruments dérivés passifs non courants	(7,3)	0,0
Instruments dérivés actifs courants	72,0	64,5
Instruments dérivés passifs courants	(21,7)	(7,1)
Endettement financier net	(3 266,3)	(3 259,5)

16.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2008, le Groupe disposait d'un montant de 1 759,9 millions d'euros de ressources disponibles (1 521,6 millions d'euros au 31 décembre 2007), dont :

- 489,9 millions d'euros de trésorerie nette gérée (501,6 millions d'euros au 31 décembre 2007), en diminution de 11,7 millions d'euros,
- 1 020 millions d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées non utilisées,
- 250 millions d'euros de prêt de la Banque Européenne d'Investissement, contrat signé en juin 2008 et non tiré au 30 juin 2008.

16.2.1. Echancier des dettes financières et des flux d'intérêt associés

Au 30 juin 2008, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 9,4 ans en diminution de 0,5 an par rapport au 31 décembre 2007.

16.2.2. Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/08	31/12/07
I. Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	9,2	24,3
II. Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	0,0	0,0
III. Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine	0,0	0,0
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante (I + II + III)	9,2	24,3
IV. Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	161,7	147,5
V. Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	301,5	301,0
Equivalents de trésorerie (IV + V)	463,2	448,5
Disponibilités	17,5	28,9
Trésorerie nette gérée	489,9	501,6

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant une maturité inférieure à 3 mois notamment). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Ces différents actifs financiers (« Actifs financiers de gestion de trésorerie courante » et « Équivalents de trésorerie ») sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un suivi grâce à un système de contrôle des performances et des risques.

Les actifs financiers de gestion de trésorerie courante et les équivalents de trésorerie correspondent pour l'essentiel au placement des excédents nets de trésorerie du Groupe. Au 30 juin 2008, l'encours géré représentait 463,2 millions d'euros.

16.2.3. Ligne de crédit bancaire

Le Groupe dispose au 30 juin 2008 d'un crédit bancaire confirmé non utilisé de 1 020 millions d'euros à échéance 2011.

Les montants autorisés, utilisés et les maturités des lignes de crédit sont décrits dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	UTILISATION	AUTORISATIONS	ÉCHÉANCES		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	de 5 à 7 ans
Crédit syndiqué	0	0			
Ligne crédit revolving	0	1 020		1 020	
Prêt à terme	0	0			0
Total	0	1 020	0	1 020	0

16.2.4. Billets de trésorerie

Cofiroute dispose d'un programme de billets de trésorerie de 450 millions d'euros, noté A-2 par Standard & Poor's. Ce programme n'était pas utilisé au 30 juin 2008.

16.2.5. Covenants financiers

Les contrats de financement du Groupe (emprunts obligataires, bancaires et lignes de crédit) ne comportent pas de covenants financiers.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

16.2.6. Notation de crédit

Au 30 juin 2008, le Groupe dispose d'une notation de crédit de Standard & Poor's :

- à long terme : BBB + perspective négative,
- à court terme : A-2.

17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques au 30 juin 2008 est sensiblement identique à celle du 31 décembre 2007 décrite en note 18 du Rapport Financier 2007 déposé à l'AMF le 30 avril 2008.

18. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec le groupe VINCI, avec le groupe COLAS et autres parties liées (essentiellement des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation).

Au premier semestre 2008, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2007 (ces dernières sont mentionnées en note C.21 « Transactions avec les parties liées» du Rapport Financier 2007, déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2008)

19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note E.9.1 au titre des contrats de concession ;
- en note E.14.1 au titre des éléments non reconnus sur engagements de retraite.

F. Événements postérieurs à la clôture

Le 2 juillet 2008, l'avenant 13 au contrat de concession interurbain, approuvé par décret a été publié.

Il a pour objet d'ajuster les limites de concession au niveau du Contournement Nord d'Angers avec la reprise en concession de « bretelles orphelines », de modifier le système de péage ouvert d'Angers et d'accorder une augmentation tarifaire complémentaire sur le réseau de +0,41% en 2009 et +0,41% en 2010.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008

COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES « COFIROUTE »

Société anonyme

Siège social : 6 à 10 rue Troyon - 92316 Sèvres cedex

Capital social : € 158 282 124

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES « COFIROUTE », relatifs à la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 -norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris et Neuilly sur Seine, le 29 août 2008

Les Commissaires aux Comptes

Salustro Reydel
Membre de KPMG International
Benoît Lebrun Michel Berthet

Deloitte & Associés

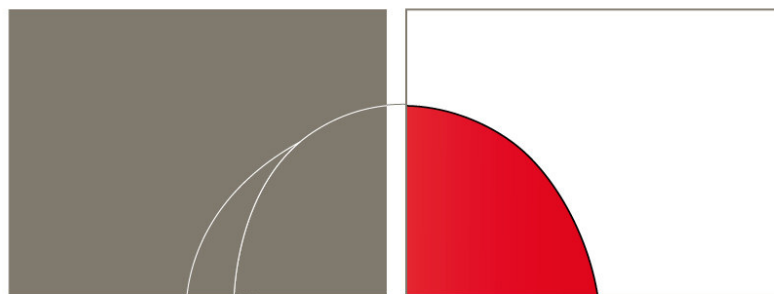
Thierry Benoît

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Je soussigné Pierre COPPEY, Président-directeur général de Cofiroute, atteste après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport financier semestriel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

À ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de Cofiroute et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Pierre COPPEY
Président-directeur général



1100
kilomètres



Direction financière

6 à 10 rue Troyon | 92316 Sèvres cedex | France
Téléphone : 33 (0) 1 41 14 70 00 | www.cofiroute.fr